

les cahiers du Conseil d'orientation

Commission Transversale « L'ÉCO-CITOYENNETÉ ET LA FORMATION » Réunion du 12 mars 2013

Le conseil d'orientation de l'IRFEDD réunit un groupe d'acteurs sur la formation et l'économie verte en région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ce document met en évidence l'avancée des travaux de ce groupe de travail.

SOMMAIRE

CONTEXTE

1-2

L'ESSENTIEL

3-6

LES ENJEUX EN TERMES DE FORMATION

7-8

POUR EN SAVOIR PLUS

9-10

“Le postulat de départ de ces travaux repose sur le lien évident entre éco-citoyenneté et développement durable.”



Présentation du concept d'éco-citoyenneté par GRAINE PACA

Le GRAINE PACA, créé en 1991, est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 qui regroupe des acteurs de l'éducation à l'environnement en région PACA. Il est basé sur un fonctionnement en réseau et réunit ses membres autour d'une volonté commune de communiquer, échanger, se rencontrer, mutualiser ses compétences, se professionnaliser.

Pour GRAINE PACA, il est possible de sensibiliser toute personne à l'environnement et au développement durable avec des outils appropriés.

Les éléments forts de la définition de l'éco-citoyenneté par GRAINE PACA :

- l'environnement s'appréhende sous deux dimensions :
 - l'environnement entendu comme **ensemble des conditions naturelles** qui entourent les individus ;
 - l'environnement entendu comme **cadre de vie**, c'est-à-dire l'ensemble des éléments sociaux, économiques et culturels qui entourent les individus ;
- les individus appartiennent à un **territoire** et ont une **responsabilité individuelle et collective** vis-à-vis de ce territoire ;
- la **capacité d'agir** est individuelle et collective.

Qu'est-ce qu'être un éco-citoyen ou une éco-citoyenne selon GRAINE PACA?

C'est une **démarche de vie** qui se traduit par un **comportement** consistant à :

- prendre conscience de son appartenance à un territoire, de ses droits et devoirs vis-à-vis de ce territoire et plus globalement vis-à-vis de son environnement ;
- prendre conscience que son action individuelle a un impact global ;
- prendre en compte, dans ses pratiques quotidiennes, les conséquences que ses actes sont susceptibles d'avoir ;
- contribuer, au travers de son action individuelle, à diffuser ces prises de conscience et ces pratiques autour de soi.



Moderniser Sans Exclure et son action «Mission (Im)possible»: une démarche participative avec les usagers de la formation professionnelle en PACA

L'association Moderniser Sans Exclure (MSE) trouve sa place dans le cadre de cette réflexion notamment pour s'inspirer des outils qu'elle propose afin de favoriser l'appropriation des principes du développement durable par les apprenants en formation.

Moderniser Sans Exclure, fondée par le professeur Bertrand Schwartz, conduit depuis une vingtaine d'années, au sein d'un réseau national, une recherche-action de communication sociale à partir de la **démarche d'automédiatisation**. Celle-ci utilise les supports vidéo et Internet comme moyens permettant de créer des espaces d'expression et d'écoute dans les entreprises, les administrations, les associations, etc. Ceci permet de favoriser une réflexion collective sur les enjeux, les moyens et les obstacles dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion **en associant étroitement les principaux intéressés**.

L'association part du postulat que tout projet et toute politique publique, pour être efficace, **ne doit pas faire POUR les personnes mais AVEC elles**. Depuis six ans, elle anime à la demande du conseil régional une **démarche participative** visant à susciter et organiser la participation parmi les stagiaires de la formation continue, apprentis et étudiants, **usagers des dispositifs de formation portés par la Région PACA**.

À l'origine de ce projet s'est posée la question des modalités à mettre en place afin de **créer des espaces d'expression et d'échanges pour les apprenants sur les dispositifs de formation dans lesquels ils évoluent**. MSE a alors proposé d'utiliser le média Internet afin de permettre à des groupes d'apprenants-citoyens de rédiger et capitaliser des fiches au sujet de problèmes qu'ils rencontrent ; ces fiches suscitent ainsi un débat citoyen sur Internet entre les apprenants du territoire, les organismes de formation, les pouvoirs publics. Le dispositif s'appuie en particulier sur les délégués des apprenants.

Quatre enjeux sous-tendent cette démarche :

- **un enjeu démocratique** : permettre l'expression des usagers et faire en sorte qu'ils soient entendus par les décideurs (depuis les organismes de formation jusqu'aux élus) ;
- **un enjeu pédagogique** ;
- **un enjeu social** : agir sur les freins rencontrés par les usagers pendant leur parcours de formation ;
- **un enjeu organisationnel** : construire une action publique plus adaptée.

L'ensemble de la démarche est animée par un principe de **médiation démocratique**. MSE place au coeur de son approche le **principe de gouvernance**, principe fondamental du développement durable.

L'éco-citoyenneté et la formation

L'éco-citoyenneté ne doit pas s'appréhender comme une compétence mais davantage comme une **posture, un comportement** ou encore **une vision du monde**. Il paraît donc évident qu'il **n'est pas possible de former à l'éco-citoyenneté** ; il n'existe pas aujourd'hui de formation spécifique qui destine à être éco-citoyen.

Pour autant, certaines structures, notamment celles adhérentes au GRAINE PACA, proposent des actions de sensibilisation en direction de publics divers. Mais la sensibilisation à ces problématiques est à distinguer de la formation à proprement parler. La question de la place donnée à l'éco-citoyenneté dans les formations se pose alors.

Actuellement, l'éco-citoyenneté est le plus souvent intégrée dans les formations, quel que soit le niveau, sous la forme d'un module « environnement et développement durable ». Or, **l'éco-citoyenneté ne peut se satisfaire d'une approche modulaire qui irait à contre-courant de l'approche globale que suppose le développement durable**. Le comportement éco-citoyen n'a rien d'immuable ; il ne s'agit pas d'une compétence identifiée qui s'acquière à un instant T dans le cadre d'un cours dispensé. Au contraire, c'est une **démarche évolutive et globale** qui suppose que **l'individu s'approprie le concept de développement durable** et développe son esprit critique de façon continue et permanente. On s'appuie ici sur l'autonomie des individus.

L'enjeu est donc d'**intégrer le développement durable en transversal à toutes les formations**. Le rôle du formateur ou de l'enseignant est alors primordial, comme le sera le choix des outils et modalités pédagogiques. Il est notamment courant qu'une formation « in situ », sur un site démonstratif quant à ses pratiques exemplaires en matière de développement durable, permette d'appréhender plus concrètement ce qu'est le développement durable et favorise ainsi son appropriation par les apprenants. Par ailleurs, l'implication des individus, qu'ils soient apprenants, usagers ou habitants, est fondamentale pour favoriser une réelle appropriation et non une simple transmission d'informations. **C'est cette appropriation qui sera à l'origine d'une démarche réflexive propre à chaque individu et qui s'alimentera tout au long de sa vie.**

Pour autant, le choix d'intégrer de manière transverse le développement durable dans les formations peut comporter des écueils. En particulier, l'éco-citoyenneté souffre aujourd'hui d'un manque de visibilité dans l'espace public que l'approche transverse tendrait à renforcer. Si on n'identifie pas de module de formation dédié, l'éco-citoyenneté ne bénéficie pas des marqueurs habituels (module, matière, atelier...) qui la rendraient visible dans un programme de formation. Pour permettre une pleine reconnaissance de l'éco-citoyenneté dans les formations, il faut donc s'assurer que cette reconnaissance peut se faire à l'intérieur même des modules de formation. **Le rôle des formateurs** est ici essentiel : il est de leur mission d'interpeller les apprenants sur les problématiques relatives au développement durable.

Cependant, des compétences seraient également nécessaires à l'adoption d'un comportement éco-citoyen. Une fois passée la phase de sensibilisation aux problématiques du développement durable, l'acquisition de compétences nouvelles peut s'avérer nécessaire pour adopter une autre posture traduite par des pratiques plus respectueuses de son environnement. L'éco-conduite en milieu professionnel en est un exemple. C'est un processus de changement vers un comportement plus éco-citoyen que l'on esquisse ici. Cet ensemble de pratiques peut s'acquérir via la formation

Cohérence des pratiques individuelles entre les sphères personnelle, publique, formative et professionnelle

Il est courant d'observer que les pratiques individuelles mises en oeuvre diffèrent selon que l'individu est chez lui, dans la rue, sur son lieu de travail ou en formation. Certaines pratiques « vertueuses » au regard du développement durable peuvent être appliquées en entreprise et ne plus l'être à la maison et inversement ; le tri sélectif peut en être un exemple. Doit-on donc en conclure que l'on est éco-citoyen au gré de nos différents statuts sociaux ?

Si le postulat de départ consiste à dire que l'éco-citoyenneté est une éthique ou une vision du monde, alors la mise en pratique de cette éco-citoyenneté par l'individu risque de se confronter à un ensemble de contraintes : ces contraintes sont tout à la fois matérielles et d'ordre sociologique.

En effet, adopter un comportement éco-citoyen suppose pour l'individu qu'il l'intègre à son système de normes et de valeurs : or, certaines pratiques promues par l'éco-citoyenneté peuvent se révéler contraignantes d'un point de vue matériel pour l'individu et peuvent même entrer en confrontation avec ses normes et valeurs initiales. Devenir éco-citoyen suppose donc pour l'individu que de nouvelles valeurs et normes viennent se substituer à ce système de contraintes. Et en supposant que la posture éco-citoyenne est mouvante, ce qui est acquis par les individus à un moment T peut tout aussi bien être contraint plus tard. On est bien là dans une démarche de vie évolutive.

Par ailleurs, la cohérence des pratiques entre les différentes sphères de l'individu dépend de la convergence des pratiques promues dans ces différentes sphères. Le geste professionnel enseigné aux apprenants peut différer du geste mis en place sur le lieu de travail qu'intègre l'apprenant : or, on peut supposer que la pratique professionnelle enseignée en formation évolue et prend davantage en compte l'impact environnemental que ne le fait la structure employeuse. La pratique en formation serait donc à favoriser mais elle peut entrer en opposition avec la pratique sur le lieu de travail. Pour autant, l'apprenant doit, a priori, s'en tenir au fonctionnement de la structure employeuse et il est peu probable qu'il puisse appliquer une pratique différente de celle mise en oeuvre par l'employeur. On peut néanmoins supposer que l'employeur peut bénéficier du savoir-faire de ces nouveaux salariés fraîchement formés et, à terme, intégrer des pratiques « vertueuses » au regard du développement durable dans ses modes de production. C'est donc la convergence entre formation et employeur qui permet à l'individu, s'il en est lui-même convaincu, d'être pleinement éco-citoyen.

Par ailleurs, la dynamique intergénérationnelle, favorisée par les formations en alternance notamment, est facteur de progrès et de performance pour l'entreprise. Le problème est néanmoins que les dirigeants et responsables tout comme l'ensemble des parties prenantes dans l'entreprise doivent au préalable en être convaincus pour accepter l'évolution des pratiques.

Quelques illustrations

Cette articulation entre les différentes sphères dans lesquelles évolue l'individu a été mise à profit par certains acteurs pour promouvoir des modes de production plus respectueux au regard de l'environnement et du développement durable. C'est notamment le cas de l'entreprise Toyota : elle a choisi d'intervenir au domicile des salariés via des actions de sensibilisation pour les éduquer à l'environnement et au développement durable. Elle a fait par là le pari que les salariés intégreraient de nouvelles pratiques qui se répercuteront ensuite dans leurs pratiques professionnelles. C'est ici la convergence entre entreprise et individu, entre sphère professionnelle et sphère personnelle qui est mise en avant.

Actuellement, les entreprises sont de plus en plus tenues de promouvoir des pratiques plus respectueuses au regard de l'environnement et du développement durable¹. Ainsi, les appels d'offres publics, notamment dans le secteur de l'énergie, imposent souvent des critères environnementaux et sociaux. Par ailleurs, la démarche haute qualité environnementale (HQE©) se répand dans le secteur de la construction. Autant d'éléments qui contribuent à promouvoir la posture de l'individu éco-citoyen.

La Société des Eaux de Marseille s'engage pour sa part depuis plusieurs années à être une « entreprise citoyenne ». L'entreprise entend accompagner ses salariés sur cette voie en même temps qu'elle met en place des démarches en interne qui intègrent les principes du développement durable. Cela consiste notamment à faire évoluer les modules de formation à destination des salariés pour qu'ils correspondent à cette évolution de l'entreprise, en particulier en matière de sécurité et d'environnement. L'implication de la sphère professionnelle paraît donc essentielle pour promouvoir l'éco-citoyenneté.

La cohérence des pratiques de l'individu éco-citoyen repose ainsi sur l'articulation entre les différentes sphères dans lesquelles il évolue. C'est en travaillant sur une vision globale de l'éco-citoyenneté que celle-ci pourra être intégrée dans toutes les sphères de la société.

La gouvernance et la participation au coeur

En matière de développement durable, la question de la participation des individus est fondamentale. L'expérience de MSE en la matière est enrichissante : l'objectif de son action est de renforcer les outils de participation démocratique en insistant sur la nécessaire médiation permanente entre les différents acteurs de la société.

Au travers de l'action Mission (Im)possible, MSE a en particulier contribué à ouvrir des espaces d'expression pour les apprenants et les a accompagnés dans ce processus de participation en mettant à leur disposition des outils.

¹Les participants n'ont pas employé la notion de « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE) ; il semble cependant évident que ces éléments de réflexion s'y rattachent.

Ainsi, les délégués des apprenants sont véritablement en capacité d'interpeller les décideurs, depuis la direction des organismes de formation jusqu'aux élus. L'expérience de Mission (Im)possible montre aussi que des solutions pour les apprenants ont pu être trouvées suite à la rédaction de ces fiches via un travail de co-construction entre apprenants, organisme de formation, partenaires extérieurs, pouvoirs publics.

Ces fiches sont accessibles sur le site Internet de l'association. Ainsi :

- ces travaux ont pu être mutualisés entre les stagiaires des différents organismes de formation engagés dans la démarche. En s'appuyant sur une démarche collective au service de tous, cette expérimentation a permis d'améliorer le quotidien des stagiaires en formation.
- le site permet de transmettre les expériences, de conserver une mémoire des préoccupations rencontrées par les stagiaires les années précédentes et de suivre leur prise en compte (ou leur non-prise en compte) par les décideurs. C'est donc un outil de veille sur l'action des décideurs qui est mis à disposition des stagiaires.

Par ailleurs, certaines solutions envisagées dans le cadre de ces fiches ont pu être reprises par le Conseil Regional PACA pour améliorer les conditions d'accès et de maintien des apprenants dans la formation. Ainsi, alors qu'en 2005 les conditions de vie des stagiaires ne faisaient pas partie des préoccupations du Conseil régional, cette thématique est aujourd'hui considérée comme un élément central pour garantir la bonne poursuite du parcours des stagiaires. **Pour être adaptées, les politiques publiques ne doivent pas être faites pour les usagers, mais avec les usagers.**

Un dispositif de participation comme le dispositif MSE, pour ne rien perdre de son efficacité, ne doit pas tomber dans les écueils de l'institutionnalisation. On entend par là veiller à ne pas mettre en place des cadres trop rigides qui inhiberaient l'expression parce qu'ils ne sauraient pas s'adapter à une participation qui est forcément mouvante (en premier lieu parce que les cohortes de formation se renouvellent à échéance régulière). **Les dispositifs de participation reposent sur une logique itérative et doivent toujours être alimentés et revitalisés en faisant preuve de souplesse.**

Au-delà des dispositifs de participation visant à recueillir une parole, il est essentiel d'impliquer les apprenants dans leur parcours de formation et de contribuer à donner du sens à des pratiques professionnelles. L'appropriation des principes de développement durable en particulier n'en sera que facilitée.

Favoriser la gouvernance comme logique d'action, c'est bien faire en sorte qu'une situation problématique identifiée au plus proche des usagers remonte jusqu'aux élus et conduise à une prise de décision qui s'appuie sur l'expérience des usagers. C'est donc **décentrer le processus de décision** et faire participer un maximum d'individus et d'acteurs concernés à la prise de décision. D'autre part, il est indispensable de mettre en place des conditions suffisamment sécurisantes pour permettre l'expression libre des individus. Le **processus de participation**, au-delà du résultat, est donc fondamental.

➤ Développer les espaces d'expression

Il est aujourd'hui nécessaire d'ouvrir aux individus la possibilité de s'exprimer dans l'ensemble des lieux collectifs, et en particulier dans le cadre de la formation et de la situation de travail. La parole de l'utilisateur, de l'habitant, du salarié, de l'apprenant... puise son expertise dans le vécu de l'individu. Ceci implique que les décideurs soient eux-mêmes prêts à l'écoute pour recevoir cette parole et pour la prendre en compte dans les processus de décision. Cela suppose aussi de mettre en place les modalités et outils adéquats, ou espaces d'expression, pour laisser cette parole s'exprimer.

➤ S'appuyer sur les expériences existantes

Des travaux ont déjà été menés en région PACA sur la thématique « éco-citoyenneté et formation ». Il est donc essentiel de les identifier et de s'appuyer sur ces travaux pour enrichir notre propre réflexion.

➤ Formation de formateurs et création d'outils à destination des publics

Les formateurs ont été identifiés comme des acteurs incontournables pour permettre aux apprenants d'être sensibilisés aux problématiques du développement durable et, au-delà, pour enrichir leur réflexion en vue d'adopter un comportement éco-citoyen. Il paraît donc évident que les formateurs doivent eux-mêmes avoir été formés à ces problématiques pour être capables de les intégrer dans leurs contenus de formation. Concernant les enseignements techniques ou réglementaires, les formateurs seraient aussi en mesure d'apporter un sens supplémentaire à une pratique professionnelle. Il semble donc incontournable de mettre en place des formations à destination de l'ensemble des formateurs sur les thématiques du développement durable et de l'éco-citoyenneté.

Pour autant, un autre enjeu persiste : comment communiquer ensuite sur ces thématiques en direction des apprenants ? Quels outils existants sur le territoire peut-on mobiliser ? Quels outils doit-on imaginer ? Doit-on identifier des compétences spécifiques incontournables alors même que l'éco-citoyenneté est avant tout une posture, une démarche ?

➤ Les groupes de pairs

Il est intéressant de s'appuyer sur les groupes de pairs afin de diffuser de nouvelles normes, valeurs et pratiques. Concernant en particulier la formation, on peut imaginer mettre en relation différentes filières : les apprenants d'une filière deviendraient relais sur une thématique pour les apprenants d'autres filières et inversement. On retrouve ici les dispositifs d'échange de savoirs qui pourraient être une modalité intéressante pour l'appropriation par les apprenants des principes du développement durable. Cela permettrait également d'impliquer très activement les apprenants.

➤ **L'exemple de Mission (Im)possible : un outil au service de l'appropriation des principes du développement durable**

L'action Mission (Im)possible propose des outils dont il serait tout à fait possible de s'inspirer pour :

- mesurer la prise de conscience des apprenants par rapport aux problématiques relatives au développement durable et à l'environnement. Si les fiches rédigées à l'initiative des stagiaires font remonter des remarques, interrogations, propositions sur ces thématiques, on peut considérer que la posture éco-citoyenne essaime parmi les stagiaires de la formation professionnelle ;
- développer un outil informatique permettant de favoriser la mutualisation de réflexions et d'actions émanant des apprenants sur des problématiques relevant de l'éco-citoyenneté.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site Internet de GRAINE PACA <http://grainepaca.org/>
- Site Internet de Moderniser Sans Exclure <http://msesud.fr>
- Portail Mission (Im)possible des usagers de la formation <http://mi.msesud.fr>

Les réflexions menées au cours de cette rencontre ont permis de mettre en évidence deux éléments fondamentaux :

- l'enjeu autour de la capacité à impulser un changement de comportement des individus amenés à intégrer le concept de développement durable ;
- l'approche en termes de processus et de démarche évolutive.

Chacun et chacune d'entre nous est porteur ou porteuse de changement ; le changement s'ancre dans un système et ne peut pas être considéré hors sol. Pour initier un changement, il est donc fondamental de prendre en compte le système d'acteurs et de connexions. En la matière, les théories du changement peuvent contribuer à enrichir notre réflexion. Deux modèles en particulier paraissent pertinents au regard de notre problématique : le modèle trans-théorique de James O. Prochaska et Carlo C. DiClemente (1982) et la théorie de la diffusion de l'innovation proposée en 1962 par Everett Rogers.

- **Modèle trans-théorique du changement de Prochaska et DiClemente.**

- Voir Valérie Rossier et al., « La place de la psychothérapie dans les soins aux personnes toxicodépendantes », *Psychothérapies* 2/2009, vol. 29, p. 91-99, www.cairn.info/revue-psychotherapies-2009-2-page-91.htm.

- Voir Mathieu Hajbi et al., « Motivation au changement et dimensions de personnalité chez des auteurs de violences sexuelles en injonction de soins », *L'Information psychiatrique*, 7/2010, vol. 86, p. 597-609, www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2010-7-page-597.htm, consulté le 23 avril 2013.

- **Théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers**

- Voir Lise Renaud, *Dix ans de discours sur le téléphone mobile. Contribution à l'analyse des discours accompagnant l'insertion sociale des objets techniques contemporains*, thèse de doctorat de sciences de l'information et de la communication, université Lumière Lyon 2. École doctorale EPIC, 2007, p. 39-43, http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/renaud_l#p=0&a=top, consulté le 24 avril 2013.

Par ailleurs, des réflexions faisant écho à des théories sociologiques ont été avancées au cours des échanges. C'est pourquoi il peut être intéressant de revenir sur deux notions fondamentales en sociologie : « habitus » et « norme ».

- **Habitus (notion popularisée en France par Pierre Bourdieu)**

- Voir Anne-Catherine Wagner, « Habitus », <http://sociologie.revues.org/1200>, consulté le 23 avril 2013, extrait de *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, « Que sais-je ? », 2010.

- Voir Pierre Bourdieu, « Habitus, code et codification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 64, septembre 1986, « De quel droit ? », p. 40-44, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1986_num_64_1_2335

- **Norme (sociale)**

- Isabelle Clair, « Normes », <http://sociologie.revues.org/667>, consulté le 23 avril 2013, extrait de *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, « Que sais-je ? », 2010.

L'IRFEDD remercie l'ensemble des participants :

BARRE Alain (GDF Suez) ; BARRE Pierre-Jean (IMREDD) ; BOISSEAU Isabelle (ORM) ; BOREL Myriam (DRAAF - SFRE PACA) ; CAQUIN Fabrice (Pôle Risques et vulnérabilité des territoires) ; CHESNEAU Philippe (Conseil régional PACA) ; COL Alain (Société des Eaux de Marseille) ; DE GUIZA Claire (DIRECCTE PACA) ; DELOUILLE Sandrine (IRFEDD) ; DIEBOLD Michael (Moderniser Sans Exclure) ; DONGRADI Antoine (Conseil régional PACA) ; ESMIOL Sophie (Conseil régional PACA) ; LAFONT Philippe (Conseil régional PACA) ; LANSIAUX Marjorie (ARPE) ; LANTEZ Océane (IRFEDD) ; LEBARBENCHON Philippe (IRFEDD) ; MAZEL Philippe (GRAF) ; MOUREAUD Didier (Réseau des CFPPA UNIS VERT) ; PARRAT Guy (GRAINE PACA).

NB : les échanges des participants au sein de cette commission contribuent à la construction d'une réflexion collective présentée dans ce document. Celui-ci n'a pas pour objet de reproduire chacun des propos exposés. Les travaux menés dans le cadre de cette commission seront complétés lors de réunions ultérieures.



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Directeur de la publication : Philippe Lebarbenchon

directeur général de l'IRFEDD

Réalisation : Océane Lantez

chargée de mission IRFEDD

Conception graphique, maquette : NINA - galliennina@gmail.com

Contact :

IRFEDD

Europôle de l'Arbois

Bâtiment Martel

Avenue Louis Philibert

13857 Aix-en-Provence cedex 3

Tél. : 04 42 61 17 29

Mail : contact@irfedd.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur